

# Les Tiques Ethiques

## LES BRÈVES

### La rampe de la piscine

La pugnacité de nos élus de Décidons Poligny a porté ses fruits : la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite a fini par être intégrée aux travaux de rénovation de la piscine du collège.

### Voie douce...

Vous êtes piéton ? Bravo vous avez gagné le droit de remonter de la zone industrielle en sécurité avant le passage à niveau de la RN5. Mais si vous êtes en famille, en groupe, avec une poussette, en fauteuil roulant voire à vélo (oui ça existe !) alors là pas le droit à l'erreur, la largeur ne se partage pas !

### Station d'épuration et Center Parcs

Un projet de réhabilitation de la station d'épuration vieillissante de Poligny-Tourmont est à l'étude. Outre la démarche adoptée, sans concertation, il apparaît que celle-ci serait dimensionnée sans tenir compte du projet de Center Parcs. Serait-ce une façon discrète d'enterrer le projet malgré le maintien de l'appel au Tribunal Administratif de Nancy et alors que la société Pierre et Vacances qui porte celui-ci est au plus mal ? Si tel est le cas, nous nous en réjouissons !

### L'ancienne église des Jacobins...

La restauration de cette superbe église gothique qui a coûté plusieurs millions d'euros d'argent public ne bénéficie toujours pas d'un projet municipal à la hauteur de l'investissement. La seule certitude c'est que ce lieu va retrouver les vigneron qui l'occupaient avant les travaux... Cela fait un peu cher pour un projet réduit à un seul caveau de dégustation !

### Cherchez l'erreur...

Dans l'éditorial de l'agenda de Poligny 2021, nous pouvons lire : « Je pense particulièrement à nos commerces et entreprises de proximité. Je sais que beaucoup d'entre nous se sont plus que jamais tournés vers elles pour leurs achats et continueront à le faire ; nous aimons leur savoir-faire, leur convivialité, leur service. Elles font vivre notre cité ». Alors qu'il était édité à Poligny depuis 15 ans, cet agenda l'a été cette fois-ci par une entreprise de Seine-et-Marne et sa dernière page fait la publicité d'un restaurant lédonien. Cherchez l'erreur...!

## APPEL AUX DONS

« **Décidons Poligny** » est une association.

Elle ne reçoit aucune subvention.

Pour continuer notre démarche citoyenne, nos actions et nos publications, nous avons besoin de votre aide.

Vous pouvez envoyer vos dons par chèque ou en espèces à l'adresse suivante :

**Décidons Poligny**

12, rue de Mouthiers-le-Vieillard – 39800 POLIGNY

### Transparence...

En début de mandat, M. Bonnet a indiqué vouloir rassembler régulièrement la Commission appels d'offres. La loi ne l'y contraint pas pour des marchés publics de travaux inférieurs à 5 millions d'euros (c'est-à-dire quasiment tous à Poligny).

Cette volonté de transparence, très louable, n'aura malheureusement pas duré plus de 6 mois. Face à une opposition dérangeante, les commissions appels d'offres ont finalement été supprimées. Tous les projets inférieurs à 5 millions se décident donc désormais à huis clos. Pratique pour les marchés publics...

### Vidéo-surveillance

Depuis novembre 2020, les images de la vidéoprotection tournées en zone industrielle sont réceptionnées au pôle administratif dans un petit bureau anonyme. Depuis l'activation du système, aucune demande n'a été formulée par la gendarmerie pour visionner ces images... Preuve de l'impérative nécessité de ces installations...!

### Coronavirus au travail

Une question est posée dans un article paru dans le journal **Le Progrès** le 27 janvier en page de Poligny : Mais que se passe-t-il concrètement lorsque le personnel médical de l'Ehpad (Hôpital du Revermont, Arbois-Poligny-Salins) est atteint du Covid ? « A priori, ils ne viennent pas travailler, sauf en cas de besoin, les personnes asymptomatiques à qui on propose volontairement de venir (sic) peuvent être là », répond le directeur. Il s'empresse de préciser les choses : « C'est arrivé seulement sur deux ou trois jours depuis mars ». N'y a-t-il pas là un gros problème Monsieur le Directeur ?

### Quelle est la bonne date ?

Pour justifier d'avoir signé le permis de construire du nouvel Ehpad, le Maire de Poligny déclare qu'il maintient l'actuel Ehpad ouvert contre l'avis de la commission de sécurité mais il ne donne jamais la même date. C'est parfois 2008 (Conseil Municipal) ou 2011 et 2014 (en réponse aux riverains du Projet). Il aura fallu 2 mandatures pour que l'on demande à une société privée de proposer un projet. Quelle efficacité !

# Le travail, un droit fondamental

**LE TRAVAIL EST UN DROIT FONDAMENTAL inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946 et de 1958, qui AFFIRME : « CHACUN A LE DEVOIR DE TRAVAILLER ET LE DROIT D'OBTENIR UN EMPLOI ».**

**Il est une clef, et probablement la clef essentielle, de toute la question sociale.**

**LE TRAVAIL, SYNONYME DE DIGNITÉ ET DE PROGRES...**

**Il participe de la dignité de l'être humain qui travaille à la fois pour se nourrir, pour se socialiser, pour se réaliser et pour transformer le monde.**

**L'ASSISTANCE n'est pas une réponse politique adéquate aux problèmes !**

**« Ce n'est pas en jetant un chèque à ceux qui sont sur le bord de la route que nous aurons fait ce que nous devons faire. Il faut aider chacun à retrouver l'autonomie et la dignité et essayer, chaque fois que c'est possible, de tourner le dos à l'assistance... »**

**LA RECONNAISSANCE, L'ESTIME DE SOI**

**Si la dignité est incontestablement menacée par l'absence de travail, elle l'est tout autant par des conditions de travail humaine-ment dégradantes.**

**POUR AGIR EFFICACEMENT CONTRE LA PAUVRETÉ, MIEUX VAUT RÉFLÉCHIR AVEC TOUS.**

Pourquoi ? Parce qu'en associant les plus pauvres, on s'attaque aux causes profondes de l'exclusion et on peut mettre en oeuvre des stratégies qui bénéficient à tous. Si l'on n'associe et ne vise que les plus aptes à s'en sortir, on conçoit des « politiques d'écrémage » qui laisseront certains encore plus sur le bord de la route. Ces politiques donneront un coup de pouce à certains, satisferont ceux qui pensent qu'il y a de « bons pauvres » et de « mauvais pauvres », mais ne seront que des demi-mesures et non pas des stratégies qui changent vraiment les choses.

Dire que les personnes en grande précarité ne veulent pas travailler évite aux responsables politiques et économiques de s'interroger sur de réels moyens à investir dans la lutte contre le chômage de longue durée.

Extrait du livre « *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* » - ATD Quart Monde.

**Personne ne doit être oublié, ni laissé de côté. La participation de tous est indispensable pour bâtir une communauté en cohérence avec nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.**

Aider nos proches, nos voisins, dans un moment difficile, c'est un devoir mais aussi un gain pour toute la collectivité : laisser quelqu'un pris au piège du chômage longue durée représente un coût d'environ 18000 euros par an. En revanche, une personne en activité est en meilleure santé, participe à la création de richesses et à la vie sociale.

**UNE BONNE NOUVELLE : des solutions et des moyens existent !**

**Il est aujourd'hui possible de lutter contre la privation d'emploi,** grâce au projet Territoire Zéro Chômeur de longue durée dans le cadre d'une loi d'expérimentation votée à l'unanimité par le parlement le 29 février 2016.

**Des initiatives peuvent se développer sur notre territoire,** démontrant que la mobilisation collective, l'économie peuvent être au service de l'humain et de notre planète. Ce projet, nous dit Claire Hédon, Ancienne Présidente d'ATD Quart Monde et défenseuse des droits, permet de développer **une nouvelle culture d'entreprise, plus humaine, plus solidaire,** avec la volonté d'intégrer les plus exclus qu'il faut aller chercher. Ce sont eux qui détiennent les clés pour inventer un autre management. **Il permet aussi de renforcer la cohésion d'un territoire quand il mobilise tous ses acteurs autour de l'objectif de ne laisser personne de côté.**

**Des expérimentations portent leurs fruits dans 10 territoires**

En Lorraine, une EBE (Entreprise à But d'Emploi) fabrique ainsi des matelas avec de la laine de mouton, considérée comme un déchet. Pour les éleveurs d'ovins, c'est un autre débouché...

Après 2 années d'expérimentation, plus de 800 personnes ont été embauchées dans les 11 Entreprises à But d'Emploi (EBE) dont le but était de créer des emplois ne faisant pas concurrence à ceux déjà existants : petites réparations, reprise d'une épicerie de village laissée à l'abandon...

témoignage...

**Pauline** (prénom d'emprunt) est entrée chez nous accompagnée de son chien au terme de plusieurs semaines à errer sur les routes hivernales. Ainsi s'installait d'autorité dans notre petit chez nous une partie de la misère collective, qui allait bousculer notre tranquillité. Ce qui nous arrivait-là n'était pas un dossier à traiter, ni une personne à conseiller, ni une situation financière à régler, c'était l'accueil d'une personne dans sa dignité, sans conditions, sans pourquoi, sans jugement. Pauline avait fui... La simplicité de notre maison fera que Pauline y sera tout de suite à l'aise. Sachant se faire discrète nous avons pu continuer nos engagements associatifs et

**NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS...**

Nous avons envie d'agir en étant force de proposition afin de réaffirmer que tout le monde est citoyen : **traverser une période difficile, ce n'est pas abandonner ses droits, ni sa capacité à prendre part dans la vie de la cité.**

**AUJOURD'HUI NOUS LANÇONS UN APPEL aux**

témoignage...

**JULIEN** (prénom d'emprunt), 47 ans, issu d'une fratrie de sept enfants.

« Dans une fratrie de 7, un pantalon tout neuf, on ne s'amusait pas à le jeter au bout d'un an ! »

« A l'âge de 12 ans, je suis arrivé dans le Jura par le biais d'une association parisienne pour effectuer des travaux de fenaison chez les paysans. A 14-15 ans, je rentre en apprentissage en agriculture, l'occasion de premiers contacts avec les animaux, la nature et les végétaux. Par le biais de Pôle Emploi, la Maison Familiale et Rurale me propose une formation de CAP en travaux paysagers. »...

« J'ai dit ouais, ben oui, je vais tenter, mais je lui ai dit « mais ça va nous amener à quelque chose votre truc ? A la fin de cette formation-là, le but ça doit être qu'on y retrouve un emploi concret, pas un machin de subvention ! »...

« Polyvalent et manuel, je travaille comme aide fromager et caviste dans une fruitière à Pont

pu vivre nos temps familiaux. Nos responsabilités au sein d'activités économiques, sociales, politiques, nos engagements au sein du mouvement ATD Quart Monde ont sûrement contribué à ce que Pauline réponde courageusement à ses propres responsabilités auxquelles elle faisait face au quotidien. Maman en charge de sa fille et en recherche d'emploi, elle voulait transmettre ces valeurs qui font tenir bon dans les épreuves. Pauline cherchait un sens à sa vie difficile et voulait résoudre la question de l'emploi qui répondrait à ses premiers besoins de base. Pauline n'avait pas de qualification professionnelle reconnue, mais des savoirs et de

**membres fondateurs du projet (ATD Quart Monde, Emmaüs, Secours Catholique, Fédération des Acteurs de la Solidarité), aux élus de notre Communauté de Communes, à toutes les personnes privées d'emplois, à toutes les bonnes volontés d'engager une démarche de création d'entreprises à but d'emploi (EBE). Toutes les personnes exclues vous diront leur volonté de sortir du statut humiliant d'assisté.**

de Navoy. Quand j'ai vu qu'ils commençaient à installer des nouvelles caves où des robots pouvaient rentrer, j'ai dit à mes collègues : vous savez quoi, les frotteurs à la main, on n'existe plus, c'est fini ! »...

« Je ne suis pas le gars qui s'assoit sur une chaise. J'ai toujours trouvé des paysans à aider ou des gens qui allaient au bois. La polyvalence, je l'ai. Après je peux tout faire, des trucs manuels. Je peux tout faire quoi »...

« Au chômage pas pour longtemps. Un contrat va être mis en place par le diocèse le 2 février. Après, ils ne me classeront plus en précarité puisque j'aurai une activité de 26 heures hebdomadaires qui me permettrait de passer le permis, de retrouver l'autonomie »...

« Non, non, je n'ai jamais passé le permis. Je me suis toujours arrangé comme j'étais pour faire à pied ou à vélo. Quand vous n'avez pas de permis, aller à Dole en train, c'est la croix et la bannière »...

l'expérience. Elle a commencé à tricoter des pulls dans une production informelle. Ses premiers clients étaient les membres de notre famille puis les amis de nos amis. Elle poursuivait l'idée de ne plus dépendre d'un système d'assistance institutionnalisée, d'être elle aussi responsable, entrepreneuse, créatrice d'une activité économique. Pauline montait en compétence, puis a osé proposer ses services dans le secteur du service à la personne. Remarquée par le gérant d'une petite entreprise, il lui proposa un contrat de travail à temps partiel.

**Propos recueillis par Claude Chevassu**

**Propos recueillis par Marie-Hélène Raffanel et Théodora Barreau-Potier**

« La dignité, quelque part, je l'ai encore puisque la dignité, j'en retrouve au sein du jardin et j'en retrouve partout. C'est d'avoir toujours des barrières parce que vous n'êtes pas dans les clous, vous n'êtes pas ci. C'est le mensonge que vous absorbez sans arrêt. Parce que vous n'êtes pas dans les normes »...

« Moi, j'ai de la chance, je n'ai jamais changé de conseillère. Des gens que je connais à Poligny, ça fait trois ou quatre fois qu'ils changent de conseillers »...

« Mon devenir n'est pas compliqué, c'est d'obtenir le permis, de trouver une solution pour l'achat d'une voiture et puis aller dans le monde du travail pour refaire voir mes compétences dans le milieu de la nature que je connais le mieux »...

**Propos recueillis par Marie-Hélène Raffanel et Théodora Barreau-Potier**

# Idées'O Débats

Numéro 1  
FÉVRIER 2021

à Poligny

Journal de réflexion et d'action citoyenne

édito

« Le commencement de bien vivre, c'est de bien écouter »

PLUTARQUE

**Cette année 2021 s'ouvre avec un nouveau numéro de « Idées'o Débats ». L'occasion pour les membres de « Décidons Poligny » et pour ses élus, de vous adresser leurs vœux les plus sincères. Espérons que cette année vous apporte joie, bonheur et santé.**

**Notre soutien et nos souhaits de bon courage pour :**

- les soignants, à l'hôpital et en EHPAD, qui, depuis plusieurs dizaines d'années, en raison de politiques budgétaires iniques, travaillent dans des conditions difficiles.
- les associations de lutte contre la pauvreté, les associations humanitaires, les associations d'insertion.
- les restaurateurs et patrons de bar.
- les commerçants et artisans, les chefs d'entreprise.
- les bénévoles et dirigeants d'associations sportives, culturelles et d'animation à l'arrêt forcé.

**Vous pouvez compter sur nous pour continuer notre travail de relais des dispositifs d'aide, notre travail de soutien et de défense au sein des comités, commissions et conseils municipaux.**

Il nous semble important, ici, dans cet éditorial, de définir la conception que nous cultivons de notre rôle d'élus d'opposition. Il s'agit de défendre nos idées et les propositions pour lesquelles nous avons été élus d'abord ; travailler avec les acteurs locaux pour faire avancer et émerger des projets en adéquation avec nos idées ; servir de relais dans les travaux municipaux ; informer et alerter les citoyens.

**Résumer notre posture à « de l'opposition systématique » ou encore indiquer que nous sommes contre certains projets parce qu'ils seraient portés par Monsieur le Maire relève de la bêtise.** C'est une bêtise d'abord parce que nous ne sommes jamais positionnés contre des personnes mais en opposition à une gestion, une conception de l'action municipale ; ensuite parce que cette position tue le débat démocratique.

**La démocratie, outre le processus de décision du vote, c'est aussi un espace vivant de débats, de discussions.** Cette discussion porte nécessairement la divergence de points de vue. Leur expression est une nécessité pour notre vie politique mais aussi pour construire une bonne gestion. Le collectif, la transversalité, le dialogue, la concertation permettent une action publique plus performante, des erreurs évitées, des projets améliorés.

Trop régulièrement, nous, nos amis et soutiens, peuvent être la cible d'attaques personnelles, de sous-entendus ou de moqueries. Notre parole peine à porter dans les instances municipales, pas assez entendue ni considérée. Il apparaît parfois difficile pour nous d'avoir accès aux documents et dossiers. Nous ne pouvons que le regretter.

**Nous continuerons à porter nos valeurs de transition écologique, d'égalité entre tous les citoyens, de participation citoyenne, de soutien au dynamisme associatif, économique et commercial. Nous continuerons dans le respect, la cordialité, dans l'exigence, la vérité et la transparence mais aussi dans l'humilité et le souci du collectif.**

Pour l'association « Décidons Poligny »,  
Antoine SEIGLE-FERRAND

**Décidons Poligny** - 12, rue Mouthiers-le-Vieillard - 39800 Poligny  
decidons.poligny@gmail.com

**Dans ce numéro :**

- Editorial
- Bien vieillir
- Le droit au travail
- Explications de vote
- Les brèves

**Bien vieillir dans sa tête, dans son corps et avec les autres est la clef pour avancer en âge sereinement et pour pouvoir bien vieillir chez soi.**

**Pour les jeunes retraités, les recommandations pratiques et conseils avisés incitent à bien manger et bouger, garder son cerveau en éveil, mais aussi penser à soi, partager et rester connecté, sans oublier d'adopter des comportements protecteurs pour son corps et sa santé. Le bien-être et le plaisir constituent le fil conducteur de cette approche pour permettre aux seniors de demeurer acteurs de leur devenir.**

**Au fil du temps, passé un certain âge, de nouvelles situations (perte d'un conjoint, maladie, diminution de ressources financières, diminution de capacités physiques ou mentales...) peuvent apparaître, nécessitant des adaptations nouvelles.**

**Dans tous les cas, en terme de réponse à des besoins, il devient nécessaire de concilier le lien social et intergénérationnel, les fonctions cognitives, l'alimentation, l'activité physique, le partage avec les autres ou encore la prévention de la santé.**

**En complémentarité, en terme d'intérêt général et de reconnaissance, il devient nécessaire de transformer notre regard et nos pratiques pour positionner la place et l'utilité des aînés dans notre société.**

## Lorsque le domicile n'est plus adapté...

Lorsque le logement ne répond plus aux besoins (conception des lieux, entretien, équipements spécifiques, proximité des commerces et des services...) et que l'état de santé demande davantage d'accompagnement, la question de quitter son domicile peut se poser. Il s'agit d'une décision importante, souvent douloureuse, et de nombreuses interrogations peuvent surgir : quel type de logement choisir, à qui s'adresser, comment faire ? Est-ce une bonne solution ?

Il n'est pas toujours facile de se séparer de son domicile, ses habitudes et ses souvenirs. Mais pour ceux dont l'état de santé ne nécessite pas une entrée en établissement médicalisé et pour qui le domicile actuel n'est simplement plus adapté, des formules innovantes de logement existent. Ces formules proposent des hébergements indépendants et permettent de recréer un véritable « chez soi », dans un cadre de vie rassurant, pratique et convivial.

## L'accompagnement et les services à la personne...

À Poligny, des associations existent et, au quotidien, elles remplissent une mission d'assistance et de maintien à domicile des personnes âgées. À travers une diversité de services rendus à la personne, elles contribuent à maintenir et développer du lien social. Lors de rencontres dernières, certaines nous ont fait part de leur difficulté à mener à bien leur tâche face à l'explosion des besoins : recrutement, formation, financement...

Interfaces entre les dispositifs mis en place et la personne âgée, le parcours des accompagnants (famille) est souvent pavé de solitude et de difficultés.

Face à la diversité et à l'augmentation des besoins qui s'expriment, l'accompagnant est souvent le grand oublié dans les mesures mises en place. Quel soutien ? Quelle aide ? Quelle formation ? ...

## Le lieu de vie : des solutions existent déjà...

logement est le meilleur moyen pour s'assurer confort et sécurité, afin d'éviter une éventuelle entrée en institution. Des aides existent pour financer au moins partiellement l'adaptation des logements (escalier, salle de bain...).

**L'habitat partagé** (Colocation, foyer-logement, résidence autonomie...). Ces formules plus ou moins innovantes de logement regroupent des formes d'habitat assez variées, ayant pour point commun de permettre aux personnes d'évoluer dans un espace privé et autonome tout en offrant des espaces pour une vie en collectivité suivant le désir de chacun : salle de repas, salle d'animation, coin salon, bibliothèque, espace vert, potager... Ainsi, ces formules sont particulièrement adaptées pour les personnes valides, mais qui ne souhaitent ou ne

peuvent plus vivre chez elles pour différentes raisons comme le manque de sécurité, l'inconfort, la vétusté ou encore la solitude. Ces formules ne sont pas médicalisées mais en un coût inférieur à celui des Ehpad.

**L'habitat intergénérationnel.** Ce sont des logements construits dans un objectif de mixité sociale et générationnelle. Les appartements sont réservés à la colocation intergénérationnelle pour loger ensemble des jeunes et des personnes âgées, dans une dynamique d'échanges et de solidarité, et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

**Les familles d'Accueil** (agrées par le Conseil Départemental qui organise la formation et le contrôle des accueillants familiaux ainsi que le suivi social et médico-social des personnes accueillies) sont une solution d'hébergement pour les personnes âgées qui ne peuvent ou ne veulent plus vivre chez elles, momentanément ou définitivement. L'accueil familial constitue une alternative à l'hébergement en établissement et se caracté-

## Le témoignage...

**Nous avons rencontré une personne, responsable d'un Ehpad dans la région, qui nous a présenté, en s'appuyant sur son expérience et ses savoir-faire, sa vision et ses critères d'évolution des structures d'accueil des personnes âgées pour les années à venir (nouveaux publics).**

## Ses pistes de réflexion :

**Les aménagements** - concilier espaces collectifs (restaurants, salons, salles d'activités) et espaces plus petits, plus familiaux, plus conviviaux pour privilégier la vie sociale des résidents et des familles)

**La taille** - imaginer des structures plus petites, « moins concentrationnaires » - travailler sur une réponse aux besoins d'espace des salariés, résidents et des familles en visite.

**Le maintien du lien social** - il passe par le maintien de liens avec la vie communale sous tous ses aspects.

**Le développement de soins différents** - réflexion à engager sur l'espace, les intervenants...

**Les offres de services** - les besoins et les attentes de la population évoluent avec leur époque, la génération actuelle sera demandeuse d'autres services.

**Le moteur** - l'engagement politique de la commune doit être le moteur de la réflexion d'un projet Ehpad et bien vieillir dans la commune...

**Les solutions** - l'Ehpad n'est pas la réponse unique à la problématique du vieillissement. Le niveau différent de dépendance des personnes (autonomie, perte autonomie, dépendance totale,

réhabilitations. Celles-ci auraient tout de même l'avantage de maintenir l'Ehpad au centre ville de Poligny dans un bâtiment appartenant au centre hospitalier (contrairement au projet), à proximité de la Maison de Santé, qui nous le rappelons, a été délibérément construite à proximité de l'actuel Ehpad pour faciliter les déplacements.

**Le projet de construction d'un nouvel Ehpad** - sans concertation avec la population - se situe dans le quartier de la Miséricorde qui a déjà vu récemment disparaître son plus grand espace vert avec le déplacement de l'école des Perchées. Le peu qui reste sera encore réduit.

pathologies particulières) nécessite de diversifier les réponses à apporter. Réfléchir au maintien à domicile, au soutien à l'accompagnement, ...

**Sa conclusion : Il y a plein de choses à imaginer, plein de réponses à apporter.**

## Le projet de nouvel Ehpad à Poligny...

L'Ehpad actuel de Poligny ne répond plus à un ensemble de normes de sécurité, officiellement depuis 2008. Des projets de réhabilitation ont été envisagés mais il règne une espèce d'omerta sur ceux-ci, si bien que nous n'avons pas connaissance du coût prévisionnel de ces



réhabilitations. Celles-ci auraient tout de même l'avantage de maintenir l'Ehpad au centre ville de Poligny dans un bâtiment appartenant au centre hospitalier (contrairement au projet), à proximité de la Maison de Santé, qui nous le rappelons, a été délibérément construite à proximité de l'actuel Ehpad pour faciliter les déplacements.

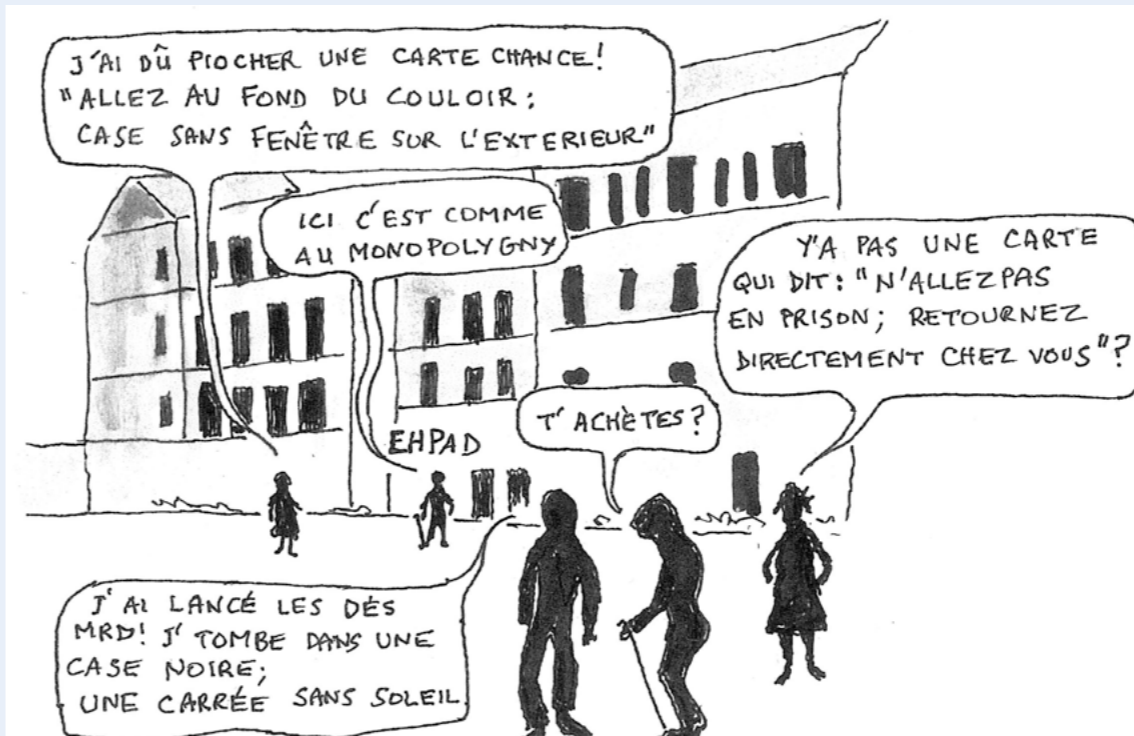
**Le projet de construction d'un nouvel Ehpad** - sans concertation avec la population - se situe dans le quartier de la Miséricorde qui a déjà vu récemment disparaître son plus grand espace vert avec le déplacement de l'école des Perchées. Le peu qui reste sera encore réduit.

**L'impact de la construction** « d'une barre immobilière » - au vu des documents du permis de construire déposés en mairie (étendue du projet sur une surface au plancher de 9191 m<sup>2</sup>, élevé sur 3 étages, plus combles sous toiture) dans un quartier majoritairement pavillonnaire participera à une urbanisation anarchique et dévastatrice. Ce projet suscite par ailleurs la contestation des riverains.

La construction est prévue avec comme base un cœur de béton autour duquel sont agglomérées deux rangées de modules-chambres préfabriqués en bois et ce sur 4 niveaux pouvant accueillir 185 résidents.

Les rangées intérieures de chambres donnent sur des patios pour justifier de la lumière du jour. Chaque étage est équipé d'une salle à manger et d'un tout petit salon. Les chambres font environ 20 m<sup>2</sup> dont des sanitaires et un couloir qui les longe. **Il reste pour la vie du résident une dizaine de m<sup>2</sup> (1 lit, une chaise de chaque côté et la télévision...).**

D'autre part, à la consultation des documents de présentation du permis de construire de ce futur projet d'Ehpad, nous pouvons raisonnablement craindre une économie de personnel car la



« jauge » affichée dans le permis de construire concernant le personnel est de 76.

Au regard des normes et des obligations, tout est prévu au minimum.

D'autre part, plusieurs sources d'informations nous font craindre le rapatriement de l'unité de Sellières dans le nouvel établissement en projet à Poligny. Si cette information se confirme, le nouvel Ehpad, à peine ouvert, sera en sous-capacité d'accueil d'autant que toutes les études montrent que les besoins risquent d'augmenter de près de 20 % dans les 10 ans à venir. Ce projet hypothèque toute autre solution pour les décénies à venir dans le cadre de l'hôpital public.

## Mais du point de vue humain, qu'en est-il ?

**Ce projet – s'il voyait le jour - est absolument en opposition avec une conception du bien vieillir qui sous-entend de créer les conditions pour que les résidents puissent :**

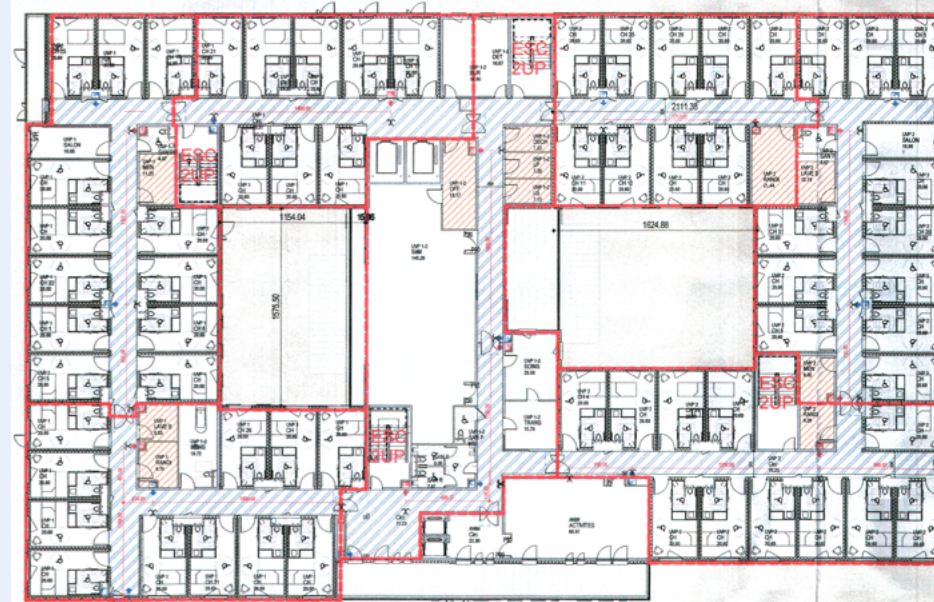
- continuer d'avoir une vie sociale,
- évoluer dans des espaces aménagés : salons, lieux de convivialité, d'activités, espaces verts...
- occuper des chambres suffisamment spacieuses pour personnaliser leur espace, accueillir des meubles et des objets personnels,
- bénéficier des accès, des lieux extérieurs permettant de profiter des journées de beau temps (terrasses, balcons, jardins...) au cœur de la vie de notre cité, proche de toute la diversité des composantes polinoises...

...Et vous qu'en pensez-vous ?

Avez-vous des témoignages ?

Avez-vous également des informations ?

**Dans un prochain numéro, nous abordons la question du financement de ce projet et les alternatives possibles.**



Le plan ci-contre d'un des étages montre à quoi va ressembler le futur Ehpad de Poligny.

## explications de vote...

### Conseil Communautaire du 20 Novembre 2020

Nous avons voté contre la dernière mouture de la CLECT concernant le transfert, notamment, des structures sportives de notre commune à la Communauté de Communes.

Ce transfert fait reposer sur la Communauté de Communes les investissements futurs et nécessaires pour ces salles alors que l'utilisation est majoritairement municipale et associative.

Il n'y a pas assez de concertation avec les communes autour des bourgs centres.

(Antoine SEIGLE-FERRAND)

### Conseil municipal du 11 décembre 2020

Vote du bail de location des anciens bureaux de la mairie situé dans la cour du 49 Grande Rue, au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN).

Nous sommes bien sûr totalement favorables à la venue du CEN à Poligny mais nous restons opposés au fait que la mairie ait quitté le centre historique de la ville. Aussi avons-nous voté à 3 contre et 1 abstention car au sein de « Décidons Poligny » la cohésion n'empêche pas le débat démocratique.

(Catherine BAHL)

### Conseil municipal du 6 novembre 2020

Vote de l'acquisition de 2 parcelles pour l'extension du quartier En Boutasse

Nous avons voté contre cette acquisition car poursuivre

l'artificialisation des espaces naturels et l'extension urbaine vont à l'encontre de la préservation de la biodiversité et de notre cadre de vie.

De plus le nombre de logements vacants ne cesse de croître à Poligny.

(Catherine BAHL)

### Conseil Municipal du 29 Janvier 2021

Nous avons voté contre l'avenant à la maîtrise d'œuvre de l'aménagement intérieur de l'ancienne église des Jacobins. Restaurer ce magnifique édifice gothique était une nécessité mais l'absence de projet culturel et patrimonial ambitieux pour la suite est très problématique.

Consultons tous les acteurs culturels et patrimoniaux pour réfléchir à un usage à la hauteur de l'histoire de ce lieu !

(Antoine SEIGLE-FERRAND)

Souvent les élus de « Décidons Poligny » ont voté contre ou se sont abstenus lors des votes déterminant l'attribution de subventions à des associations. En effet, les montants nous semblent souvent trop faibles et les critères d'attribution obscurs. D'autant que certaines associations bénéficient d'avantages en nature (prêt de salle, chauffage, entretien...etc), et d'autres non. Il nous semblerait légitime que toutes les associations soient traitées sur un pied d'égalité et correctement soutenues puisqu'elles sont si importantes pour la vie de la commune.

(Claire PROST-JACQUOT)